

NOTE SUR

LE CONCOURS NATIONAL DE L'INNOVATION 2016

L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (API) organise, en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et en collaboration avec les organisations professionnelles nationales concernées, la deuxième édition du Concours National de l'Innovation (2016).

Le concours de l'innovation concernera les quatre catégories suivantes :

- Les Entreprises industrielles et prestataires de services liés à l'industrie
- Les Etablissements universitaires, les centres, les laboratoires ou les unités de recherche (publics ou privés)
- Les Start up / Jeunes Entrepreneurs
- Les Innovateurs indépendants

Ce concours se déroulera en trois étapes :

Première étape : Promotion du concours au niveau des 24 régions (du 22 février au 19 mars 2016)

La promotion du concours se fera essentiellement à travers une caravane d'innovation sous forme d'un bus habillé qui fera le tour des 24 gouvernorats. En marge de cette tournée, une journée sera organisée dans chaque région afin de promouvoir le concours, sensibiliser les entreprises, les promoteurs et les jeunes au concept d'innovation et les inciter à intégrer la démarche de l'innovation pour accroître leur compétitivité.

Cette journée d'innovation, sera coordonnée par chaque direction régionale de l'API, et comportera trois composantes principales :

1. Un espace de conférences destiné à la promotion du concours et à la présentation de thématiques liées à l'innovation ainsi qu'un débat sur l'état des lieux et les perspectives de l'innovation dans la région,
2. Un espace d'exposition dédié à la promotion des inventions et des innovations, des projets au niveau des universités, des centres de recherche et des pépinières d'entreprises de la région,
3. Un espace de conseil et d'accompagnement pour informer et orienter et accompagner les porteurs de projet innovant.

Les dossiers de candidatures pour la participation au concours national de l'innovation seront disponibles en ligne sur le site www.concoursinnovation.tn à partir du 10 février 2016. La date limite de dépôt des candidatures est fixée pour le 08 Avril 2016.

Deuxième étape : Concours au niveau zone (district) (du 11 avril au 13 mai 2016)

La deuxième étape du concours portera sur l'examen des candidatures et la sélection des lauréats pour chaque catégorie, par un jury constitué au niveau de chacune des 5 zones. Cette étape sera couronnée par l'organisation de 5 cérémonies de remise des prix aux lauréats de chaque catégorie (1 cérémonie / zone).

Tab.1 : Répartition des gouvernorats / zone

Zone	Gouvernorats
Grand Tunis	Ariana, Manouba, Ben Arous, Zaghouan et Tunis
Centre Est et cap-bon	Sousse, Monastir, Mahdia, Kairouan et Nabeul
Centre Ouest Ouest	Sfax, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa
Nord-Ouest	Le Kef, Jendouba, Beja, Siliana et Bizerte
Sud	Gabes, Médenine, Tataouine, Kebili, Tozeur

Troisième étape : Concours au niveau national (16 au 31 mai 2016)

La troisième étape sera au niveau national. Elle portera sur la sélection des projets à primer parmi ceux retenus à l'échelle des zones. Un jury national examinera les candidatures = pour sélectionner les quatre lauréats nationaux.

La cérémonie de remise des trophées à l'échelle nationale sera organisée, au cours de la dernière semaine du mois de mai 2016, dans le cadre de la journée nationale de l'innovation.

La journée nationale de l'innovation sera sous l'égide du ministre de l'industrie et comportera :

1. Des conférences autour des thèmes l'état des lieux et les perspectives de l'innovation en Tunisie avec un témoignage des lauréats de la première édition du concours tenue en 2014
2. Un espace d'exposition pour la promotion du concours à l'échelle régionale et nationale.
3. Un espace de rencontres entre les lauréats et les participants au concours avec les opérateurs économiques afin de valoriser les innovations et inventions et les concrétiser en projets économiques innovants à forte valeur ajoutée.